



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

relations financières

Question écrite n° 24350

Texte de la question

M. Daniel Fasquelle attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les préoccupations des porteurs de valeurs immobilières de Roumanie et de Bulgarie, pays entrés dans l'Union européenne le 1er janvier 2007. Dans la mesure où l'association nationale des valeurs mobilières françaises qui avait assuré le suivi de ces dossiers de 1901 à 2001 n'est plus reconnue d'utilité publique depuis octobre 2001, il lui demande quelle structure remplace cet organisme et où les porteurs, qui n'ont pas adhéré à l'ANVMF, doivent-ils s'adresser.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Fasquelle](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24350

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4585

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)